

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 23888

présenté par

Mme Firmin Le Bodo, M. Benoit, Mme Auconie, M. Guy Bricout, Mme de La Raudière,
Mme Descamps, M. Dunoyer, M. Gomès, M. Herth, M. Lagarde, M. Ledoux, Mme Lemoine,
Mme Magnier, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, Mme Sage, Mme Sanquer, M. Vercamer et
M. Zumkeller

ARTICLE 46

À l'alinéa 24, substituer au mot :

« retraite »

le mot :

« pension militaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sur cet article, qui concerne notamment la retraite de réversion de militaire, il s'agit, par cohérence avec les modifications portées à l'article 37, de remplacer le mot « retraite » par « pension militaire ».